

ARRÊTÉ N°2025-164

OBJET : Travaux sur Chambre Telecom

1 rue Richmond

Annule et remplace l'arrêté 2025-156

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de la Route et celles du Code Pénal,

VU la demande d'arrêté de l'entreprise SNAT en date du 1^{er} septembre 2025,

Considérant qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques,

ARRETE

Article 1 : Des travaux sur Chambre Telecom seront entrepris, au **1 rue Richmond, du 18 au 30 septembre 2025**, par l'entreprise SNAT (06.26.78.20.90) à titre indication. La route sera réellement barrée sur trois jours de 9h à 16h pour la continuité des ramassages scolaires.

Article 2 : La rue Richmond sera interdite à la circulation avec mise en place d'une déviation réalisée par l'entreprise.

Une signalisation sera mise en place par l'entreprise, à chaque extrémité de la rue, afin de diriger les automobilistes.

Article 3 : l'entreprise devra prendre les mesures adéquates pour permettre l'accès aux secours et aux services publics ainsi qu'aux riverains en dehors des heures d'ouverture du chantier.

Article 4 : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant, au droit du chantier et sur 30 mètres de part et d'autre.

Article 5 : L'entreprise aura la charge de la pose, du maintien et la dépose de la signalisation (diurne et nocturne) réglementaire.

Article 6 : L'entreprise devra prendre les précautions nécessaires afin de protéger son environnement.

Article 7 : L'entreprise devra après les travaux, enlever tout décombre de matériaux, nettoyer le chantier, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir à ses frais le domaine public dans son état initial.

Article 8 : Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

Article 9 : Monsieur le Directeur Général des services de la Commune de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Madame la Directrice des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie Autonome Territoriale de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, le 3 septembre 2025

Le Maire



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr



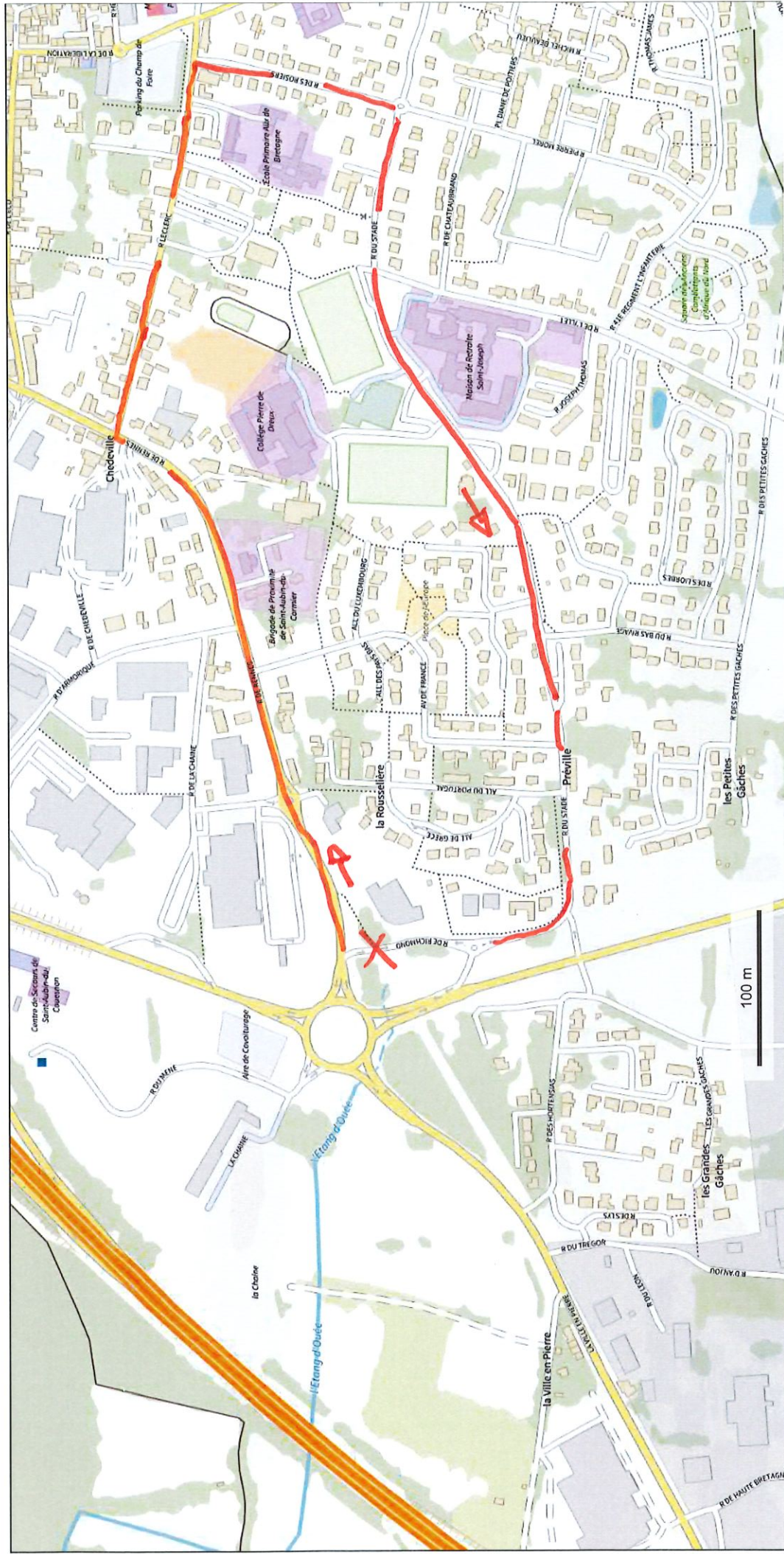
www.saint-aubin-du-cormier.bzh
 [VilledeSaintAubinduCormier](https://www.facebook.com/VilledeSaintAubinduCormier)

Jérôme BÉGASSE



Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh
 [Villedesaintaubinducormier](https://www.facebook.com/Villedesaintaubinducormier)



RE: Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

À partir de y.delalande@snat-tp.fr <y.delalande@snat-tp.fr>

Date Lun 15/09/2025 13:45

À Hervé SERINDAT <herve.serindat@ville-staubinducormier.fr>

Cc e.crespin@snat-tp.fr <e.crespin@snat-tp.fr>; c.crespin@snat-tp.fr <c.crespin@snat-tp.fr>; Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Suite à notre TDV de ce matin, pouvez vous SVP nous réaliser l'arrêté demandé ci-joint du 18/09/2025 au 30/09/2025 en route barrée sur 3 jours sur la période ?

Cordialement.



De : y.delalande@snat-tp.fr <y.delalande@snat-tp.fr>

Envoyé : vendredi 5 septembre 2025 17:41

À : 'Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier' <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Cc : 'e.crespin@snat-tp.fr' <e.crespin@snat-tp.fr>; 'c.crespin@snat-tp.fr' <c.crespin@snat-tp.fr>

Objet : RE: Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

Bonjour.

Pouvons nous se voir sur place début de semaine prochaine ça sera plus simple ?

Cordialement.



De : Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Envoyé : vendredi 5 septembre 2025 13:51

À : y.delalande@snat-tp.fr

Objet : RE: Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

Bonjour

Pourriez-vous indiquer la déviation prévue ?

Cordialement,

Nathalie DELPECH

Pré-instructeur Urbanisme et assistante des services techniques
Service Aménagement et Développement
02.99.39.43.92



Une image contenant
fleur, texte, cercle,
Graphique Description
générée
automatiquement

Mairie - B.P. 13
35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42
saint-aubin-du-cormier.bzh



Suivez-nous sur :
Une image contenant
symbole Description
générée
automatiquement



Une image contenant texte, capture
d'écran, Police, logo Description
générée automatiquement



Une image contenant
cercle, Caractère coloré,
Graphique Description
générée
automatiquement



Une image contenant
rouge, Graphique,
cercle, symbole
Description générée
automatiquement

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez utiliser le guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour déposer par voie dématérialisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme : <https://www.saint-aubin-du-cormier.bzh/saint-aubin-au-quotidien/dematerialisation-des-autorisations/>

De : y.delalande@snat-tp.fr <y.delalande@snat-tp.fr>

Envoyé : lundi 1 septembre 2025 15:48

À : Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Cc : e.crespin@snat-tp.fr; 'Gendarmerie' <bta.st-aubin-du-cormier@gendarmerie.interieur.gouv.fr>; bruno.rebillard@sdis35.fr; david.bazin@sdis35.fr; Communication Ville St AUBIN <communication@ville-staubinducormier.fr>; 'Police Municipale Ville LIFFRE' <police@ville-liffre.fr>; c.crespin@snat-tp.fr

Objet : RE: Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

Bonjour.

Comme demandé, pouvons-nous avoir l'arrêté en route barrée ?

Cordialement.



De : Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Envoyé : mercredi 13 août 2025 11:14

À : c.crespin@snat-tp.fr

Cc : e.crespin@snat-tp.fr; y.delalande@snat-tp.fr; Gendarmerie (bta.st-aubin-du-cormier@gendarmerie.interieur.gouv.fr) <bta.st-aubin-du-cormier@gendarmerie.interieur.gouv.fr>; bruno.rebillard@sdis35.fr; david.bazin@sdis35.fr; Communication Ville St AUBIN <communication@ville-staubinducormier.fr>; Police Municipale Ville LIFFRE <police@ville-liffre.fr>

Objet : RE: Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

Bonjour

Veuillez trouver ci-joint l'arrêté temporaire pour des travaux situés au 1 rue Richmond

Bonne réception

Cordialement,

Nathalie DELPECH

Pré-instructeur Urbanisme et assistante des services techniques

Service Aménagement et Développement

02.99.39.43.92



Une image contenant
fleur, texte, cercle,
Graphique Description
générée
automatiquement

Mairie - B.P. 13
35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42
saint-aubin-du-cormier.bzh



Suivez-nous sur :
Une image contenant
symbole Description
générée
automatiquement



Une image contenant texte, capture
d'écran, Police, logo Description
générée automatiquement



Une image contenant
cercle, Caractère coloré,
Graphique Description
générée
automatiquement



Une image contenant
rouge, Graphique,
cercle, symbole
Description générée
automatiquement

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez utiliser le guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour déposer par voie dématérialisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme : <https://www.saint-aubin-du-cormier.bzh/saint-aubin-au-quotidien/dematerialisation-des-autorisations/>

De : c.crespin@snat-tp.fr <c.crespin@snat-tp.fr>

Envoyé : vendredi 8 août 2025 12:00

À : Urbanisme - Saint-Aubin-du-Cormier <urbanisme@ville-staubinducormier.fr>

Cc : e.crespin@snat-tp.fr; y.delalande@snat-tp.fr

Objet : Demande d'arrêté - 2 La Rousselière / 1 Richemond

Bonjour,

Ci-joint une demande d'arrêté.

Restant à votre disposition.

Cordialement.

